



« Association Des
Opposants à la
Carrière de
Semondans »

- RNA n° W252001378 -

Invitation à l'Assemblée Générale de l'ADOCS



site/blog : <http://carriere.semondans.blog.free.fr>

L'ADOCS existe depuis plus de 4 ans : l'action des opposants à la carrière de Semondans a démontré que ce projet d'intérêt privé est **nuisible, dangereux et inutile** dans notre secteur.

*Dans le même temps, le pétitionnaire SAS Maillard s'est vu offrir plus de 4 ans pour compléter son projet injustifiable (4 prorogations de délai d'instruction en 2011/2012 + 1 sursis à statuer en sept. 2012)... **Résultat** : à ce jour, ce projet n'est toujours pas officiellement abandonné !*

Aucune autorisation n'est accordée à ce jour, mais SAS Maillard poursuit son obscur projet et a obtenu fin 2014 un arrêté préfectoral de dérogation à la loi : L'ADOCS, appuyée par France Nature Environnement, a aussitôt déposé un recours démontrant l'absence confirmée de justification qui demande à M. Stéphane FRATACCI, le Préfet du Doubs, le retrait de son arrêté illégal.

Les membres de l'ADOCS (464 adhérents votants), ainsi que les signataires de la pétition « contre le projet de carrière de Semondans » de nov. 2010 (785 riverains au total) et bien sûr les nouveaux riverains opposés à ce projet, **sont invités** à :

L'ASSEMBLEE GENERALE annuelle de l'ADOCS - samedi 21 février 2015 à 17H00 - à la salle des fêtes à AIBRE

L'ordre du jour est le suivant :

- Rapport moral ; rapport d'activité ; rapport financier
- Validation de modification des statuts de l'Association (action en justice)
- Election du comité d'administration
- **Projets d'action 2015 / témoignages / débats**

Un pot de l'amitié sera offert à la fin de la réunion.

A bientôt.

Le comité de l'ADOCS

Interlocuteurs-relais de l'ADOCS dans chacun des villages impactés :

- | | |
|--|-------------------------------------|
| ▪ AIBRE : D. SCHLATTER / M. GAILLARDET / J. EPAILLY | ▪ DESANDANS : J.P. VUILLEMIN |
| ▪ SEMONDANS : H. BORTOLOTTI / M. VAUDEZ | ▪ TREMOINS : S. BALLAY |
| ▪ LE VERNY & CHAVANNE : D. HUGUEL | ▪ TAVEY : C. NARDIN |

LA LUTTE - CONTRE CE PROJET NUISIBLE, DANGEREUX & INUTILE - CONTINUE



**Pour préserver la qualité de vie dans nos villages et leurs environs,
venez nombreux à l'Assemblée Générale de l'ADOCS**



(en cas d'empêchement, faites-vous représenter par un membre de l'ADOCS de votre choix, en lui remettant le bon de pouvoir ci-dessous)



✂ **POUVOIR** pour Assemblée Générale Ordinaire de l'ADOCS le 21 février 2015 ✂

Je soussigné(e) (Nom Prénom) :

membre de l'association **ADOCS**, donne pouvoir au membre dénommé ci-après :

Mr ou Mme (Nom Prénom) :

- pour me représenter lors de l'Assemblée Générale de l'ADOCS le 21 fév.2015 à AIBRE
- pour voter les résolutions et prendre part aux délibérations à l'ordre du jour.

Fait pour valoir ce que de droit, à, le

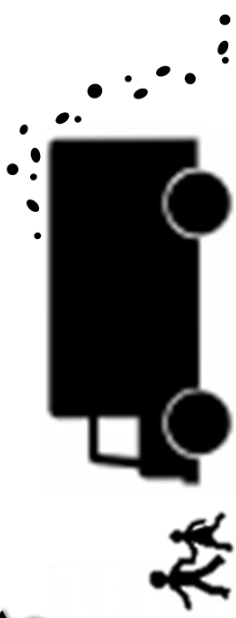


Signature

Une carrière à Semondans ? Un "Ppin" inacceptable !



projet privé



inutile & nuisible



Beep beep... Boum !

